



Découvrez notre site internet sur www.artaix.fr

CONSEIL MUNICIPAL **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 NOVEMBRE 2014**

Membres Présents : NEVERS Eric, SABOT Bruno, FARREL Isabelle, BACHELET Bernard, JACQUY Christophe, JULIEN Claire, PACAUD Isabelle, MAGNAN Romain, LIDOINE Philippe.

Excusés : MESSEAU Emmanuel, VERNIOL Alain,

COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la dernière réunion.

COMMISSIONS COMMUNALES

- **CCAS**

Rappel des permanences du CCAS :

1 décembre : Claire Julien
5 janvier : Marie-Noëlle Rajat
2 février : Michelle Blais
2 mars : Dominique Bachelet
6 avril : Michel Pizelle

Une campagne presse, site internet et page facebook devra être faite pour promouvoir cette action de la commune.

- **Commission des finances**

La première partie des fonds d'amorçage a été perçue.

Les subventions de l'ADEME ne sont toujours pas versées.

Il faut revoir le mode de fonctionnement de la salle des fêtes. Une nouvelle grille tarifaire devra être proposée, notamment concernant les mariages et la mise à disposition de la salle. Actuellement il n'est pas logique que des personnes considèrent comme « normal » de prendre la salle à partir du jeudi alors que l'usage veut que celle-ci soit mise à disposition que le vendredi à 18h.

Le règlement de la salle devra être refait en ce sens. Ordre de priorité :

- sortir les nouveaux tarifs pour le mois de décembre pour approbation par le conseil municipal ;
- sortie du règlement pour le mois de janvier.

- **Commission chemins, cimetière et fleurissement**

Les travaux de réfection du monument aux morts sont terminés. Remerciement est fait à l'entreprise Ducrot pour sa réactivité et la qualité du travail réalisé. L'aménagement des abords de l'église et de la mairie se poursuivent.

Les prochains travaux concerneront la bascule.

Les fauchages des routes sont en cours. Rappel, l'employé municipal devra par ailleurs réaliser pendant cette période un état des arbres situés sur les terrains privés et débordant sur le domaine public. Une procédure sera alors engagée envers les propriétaires.

- Courrier simple invitant les propriétaires à réaliser les tailles et fauchage dans le mois ;
- Passé le délai, lettre avec accusé de réception obligeant les propriétaires à réaliser les travaux avant le 15 mars 2015 ;
- Lettre de mise en demeure à « frais et risque » des propriétaires récalcitrants sous quinze jours ;
- Début avril intervention d'une entreprise privée et recouvrement par tous moyens par les services de la perception.

L'entreprise pour le Bois du Gué Sadin a été sélectionnée. Les travaux se dérouleront au mois de décembre.

Un devis va être demandé pour l'achat de la plaque vibrante dont l'achat a été validé ce jour en conseil et l'inclure au budget 2015.

- **Commission de l'école et de la cantine**

L'achat d'un véhicule est toujours en cours d'étude.

L'acquisition d'un ordinateur pour la bibliothèque est reportée sur l'exercice 2015, celle du vidéoprojecteur sera réalisée en fin d'exercice en fonction de l'avancement du budget.

Rappel

Le conseiller en charge des questions doit installer un pare feu et un contrôle parental sur les ordinateurs (MacBook) de l'école. Le maire lui donne tout pouvoir pour cette mission.

Le maire précise que le renouvellement complet des ordinateurs de l'école devra être envisagé rapidement. La solution des Macbook n'étant pas satisfaisante et ne correspondant pas à l'attente de l'institutrice.

- **Commission des bâtiments et de l'éclairage public**

En l'absence du conseiller en charge des bâtiments, le rapport de présentation des désordres sur les bâtiments est reporté au mois de décembre.

Un candélabre d'éclairage de la salle des fêtes a été détérioré. Le conseiller en charge des bâtiments alertera dans les prochains jours le SYDEL pour faire une déclaration d'assurance. La demande pour le remplacement de l'éclairage du parking de la salle des fêtes n'a toujours pas été faite. A voir à son retour ou cela en est.

Le portail de l'école n'est toujours pas installé.

Le bac à sel a été réparé.

Problème de fuite d'eau sous chape à la salle des fêtes, une demande en urgence d'intervention à l'entreprise Choffey de Marcigny a été faite.

Prochain travaux : Aménagement de la bibliothèque.

- **Commission pour le développement économique et touristique et informatique**

La prise de compétence par la communauté de commune du très haut débit a été votée ce jour. Compte-rendu en sera fait au président de la CCM.

- **Conseiller en charge des questions de défense**

Le conseiller en charge des questions de sécurité présente au conseil le dispositif dit « voisin vigilant ». Une étude sera faite dans les prochains mois pour la mise en place de ce concept.

- **Commission communication**

L'objectif d'un article par mois dans le JSL est respecté même dépassé. Il faut continuer.

Il faut interroger le webmaster sur la page internet (3 mois) pour voir quel est le taux de fréquentation du site.

Le conseiller en charge des questions informatique précise que souvent ces statistiques ne sont pas fiables car d'autres paramètres sont à prendre en ligne de compte (taux de rebonds...).

Le conseil décide d'obtenir ces statistiques seulement si cela est gratuit. Sinon on laisse tomber.

Le maire indique qu'il a inscrit la commune au concours « ville et village internet ». Résultats au mois de février.

PERSONNEL COMMUNAL

Le maire rend compte de la mise en place de la réunion hebdomadaire avec les agents et trouve que cela est très satisfaisant.

Les agents communaux n'ont pas de fiches de poste. Celles-ci devront être créées.

Un agenda précis des horaires de travail de Madame Charbonnel devra être établi pour l'année 2015 pour éviter tous litiges concernant son nombre d'heures.

Mademoiselle Sabot a mis en place :

- Les fiches de demande de congés ;
- Les fiches d'autorisation d'absence ;
- Les fiches de sorties du territoire.

La mairie accueillera une stagiaire en classe de 3^{ème} de la commune de Sartrouville (78) du 15 au 19 décembre. Objectif est de lui faire découvrir le travail administratif dans une commune rurale.

Une évaluation du document unique devra être réalisée début 2015.

VIE ASSOCIATIVE

Sur proposition du maire, la gratuité des locaux pour les associations (salle des fêtes + salle de la bibliothèque) a été acceptée par le conseil à partir de l'année 2015. Les associations devront en revanche le nettoyage de la salle et le paiement des charges.

Le maire refuse que le tracteur de la commune soit mis à disposition des associations si l'employé communal n'est pas placé en situation de « service ». En revanche cela entraînerait des surcoûts pour la commune (heures supplémentaires, travail le dimanche ou jours fériés...). Il est donc décidé à l'unanimité que le tracteur ne sera plus mis à disposition des associations. A elles de trouver des solutions pour l'acheminement des matériels et de la remorque frigorifique.

Le maire a demandé aux présidents des associations de bien vouloir lui fournir le calendrier d'animation 2014-2015.

La demande exceptionnelle du comité des fêtes pour la mise à disposition de la salle des fêtes à titre gratuit suite au concours de belotte a été acceptée.

DIVERS

Le logiciel de dématérialisation Magnus a été installé, mais Mademoiselle Sabot a rendu compte au Maire des difficultés rencontrées avec ce logiciel et le peu de réactivité du service de maintenance.

AGENDA

22 novembre : Lancement ART thé café à 10h00

24 novembre : Réunion de bureau de la communauté de commune ;

25 novembre : expertise travaux

25 au 27 novembre : Absence du maire (congrès des maires à Paris);

28 novembre : Concert à l'église

01 décembre : réunion communautaire CCM ;

02 décembre : réunion Varennes Saint Germain NATURA 2000 ;

03 décembre : réunion NATURA 2000 pour les élus à ARTAIX ;

11 décembre : réunion centre de gestion ;
14 décembre : Loto des anciens
18 décembre : conseil municipal.

ARTAIX, le 25 novembre 2014
Le Maire,